

POLÉMIQUE *Hameau de Chennevières*

La ligne haute tension cherche encore son chemin

AUX PORTES DU HAMEAU de Chennevières, sur la commune de Jouars-Pontchartrain, les travaux d'enfouissement de la ligne souterraine de 225 000 volts sont toujours au point mort (voir notre édition du 31 octobre). Depuis une semaine, des négociations sont en cours entre les exploitants agricoles et la société RTE (Réseau de transport d'électricité), filiale d'EDF.

LES TRAVAUX RESTENT SUSPENDUS

En manifestant publiquement leur opposition, les riverains de Chennevières ont obtenu une prise en considération de leur colère. Ils ne «veulent pas qu'une ligne à haute tension passe au pied des maisons, dans les rues du hameau» et préfèrent qu'elle passe par les champs. RTE a confirmé sa décision «de surseoir le chantier en attendant de trouver une bonne solution pour tout le monde». Son directeur régional,



Jusqu'à présent, la ligne a suivi la N12 (à gauche). La question reste posée : passera-t-elle par Chennevières, dont on aperçoit les maisons, ou les champs sur la droite ?

Philippe Dumarquez, a détaillé cette annonce, avec cependant un bémol.

«Pendant l'enquête publique, nous avons étudié une variante pour passer dans

les champs, mais les propriétaires ont refusé. Nous sommes prêts à examiner de

que nous avons l'habitude de réaliser et pour lesquels nous assurons un haut

nouveau cette variante. C'est pour cela que nous avons repris les discussions avec les propriétaires. On ne passera pas en force.» Malgré cela, RTE a tout de même évoqué la possibilité «de reprendre le tracé initial, si on ne trouve pas d'écho favorable.» Quant aux questions sanitaires, elle assure ne prendre «aucun risque pour les habitants et la santé. Ce sont des travaux

niveau de protection», avance le directeur régional. D'après nos informations, les discussions entre les différents protagonistes seraient en bonne voie.

LA DÉTERMINATION DEMEURE INCHANGÉE

Mais tant que rien n'a été signé, les riverains, et plus particulièrement l'association "Respectons l'environnement de Pontchartrain" (REP), conservent une position de vigilance. «La détermination reste la même. Jamais nous n'accepterons que la ligne passe ici. On s'opposera aux engins de chantier et on interviendra même plus haut s'il le faut», prévient son président, Michel Attard. Une fois terminée, cette ligne haute tension qui mobilise tant d'énergies doit permettre de relier le poste "Yvelines" en cours de finition à Méré, à celui d'Elancourt.

François Desserre

JOUARS-PONTCHARTRAIN *Les habitants s'opposent à la ligne de 225 000 volts entre Méré et Elancourt*

Le hameau de Chennevières s'électrifie contre la ligne haute tension

EN UNE SEMAINE, c'est tout un hameau qui s'est mobilisé dans la commune de Jouars-Pontchartrain. Depuis qu'ils sont au courant qu'une ligne haute tension doit être enterrée à leurs portes, les habitants de Chennevières ne décolèrent pas. Lundi matin, dès 7h30, ils étaient une quarantaine à brandir banderoles et slogans contre le chantier géré par RTE (Réseau de transport d'électricité). Leur seule présence sur le site a suffi à empêcher le début des travaux.

La révolte a débuté lorsque des agents sont venus, quelques jours auparavant, délimiter à la peinture un tracé dans les rues du Pont et de l'Échiquier. Chennevières est à quelques mètres de la N 12 où des travaux d'enfouissement sont en cours. RTE met en place une ligne souterraine de 225 000 volts pour relier le tout nouveau poste "Yvelines" de Méré à celui d'Elancourt. Arrivée à Jouars-Pontchartrain, elle doit

passer soit par les champs, soit par le hameau. Mais tous les agriculteurs ne semblent pas prêts à ouvrir leurs terres. La décision est donc prise d'emprunter les rues de Chennevières.

225 000 VOLTS AU PIED DES MURS

Ce choix est loin de combler de joie l'association "Respectons l'environnement de Pontchartrain" (REP). « Cette ligne passera devant l'arrêt des bus scolaires et ce, malgré la seule recommandation de la commission d'enquête publique qui conseille fortement d'éviter ce tracé. On nous met devant le fait accompli, clame son président, Michel Attard. Pour les riverains, cette ligne et son champ magnétique représentent un risque d'apparition d'un cancer, d'une tumeur au cerveau chez les adultes ou d'une leucémie chez les enfants. »

Une crainte partagée par Patricia Christodolou et Yann Hesy : « La ligne passe contre

le mur de la maison. Nous sommes inquiets, d'autant plus que notre petit-fils de 7 mois vient souvent chez nous. Nous avons lu un décret qui interdit de construire ce type de ligne à moins de trente mètres d'une maison. Nous sommes prêts à occuper physiquement le terrain. » Une détermination partagée par la famille Petit, également installée dans le hameau depuis 2006. « On est venu là pour vivre en paix. Avec ce câble, autant aller habiter à Paris ! On ne peut pas laisser faire ça et on ira jusqu'au bout », martèlent Julien et Christelle. « Si cette ligne arrive, on sera en grand danger, et en particulier les enfants », ajoute Emmanuel Nunez, riverain et ancien professeur en faculté de médecine.

NÉGOCIATIONS EN COURS

Face à la colère, RTE est venue sur le site, afin de discuter et se dit « prête à contourner le hameau si les exploitants



Lundi matin, dès 7h30, les riverains ont clairement exprimé leur opposition à l'enfouissement de la ligne de 225 000 volts dans leurs rues.

donnent leur aval». Dans la foulée, une réunion a été organisée à la mairie, impliquant cette entreprise, la préfecture et les agriculteurs concernés. « Ils doivent présenter à RTE ce qu'ils estiment être une indemnisation juste pour la traversée

de leurs terres », précise François Vencent, adjoint au maire en charge de l'urbanisme. « La ligne ne passera pas par Chennevières. La commune s'y oppose. Si aucun accord n'est trouvé, une expropriation pourra être envisagée », ajoute-t-il.

En fin de journée, une seconde réunion a eu lieu chez l'un des agriculteurs. Pour l'heure, rien n'a été signé, « mais la discussion est bien engagée, assure une autre élue. Ce qui est certain, c'est que les travaux sont arrêtés ».

François Desserre

Yvelines **matin****Ligne à haute tension :
ils font plier EDF**

JOUARS-PONTCHARTRAIN. Après une journée de négociations, les habitants, mobilisés contre le passage d'une ligne à haute tension devant chez eux, ont obtenu la modification du tracé.

PARI GAGNÉ pour les habitants du hameau de Chennevières, à Jouars-Pontchartrain. La ligne à haute tension de 225 000 volts reliant le transformateur électrique géant de Méré à Saint-Quentin-en-Yvelines ne passera finalement pas devant chez eux.

Hier soir, au terme d'une longue journée de mobilisation, le RTE (Réseau transport électricité, filiale d'EDF) annonçait la modification du tracé de cette ligne sur une exploitation agricole, derrière les habitations.

« Ils veulent nous endormir ? On va leur montrer, nous, que nous ne sommes pas la poubelle de Jouars ! », tonne une habitante, un gobelet de café fumant à la main. Dès 8 heures hier matin, les habitants du hameau de Chennevières ont bravé la pluie pour barrer la route aux tractopelles. C'est de bon matin que devaient débiter les travaux d'enfouissement de la ligne à haute tension. Devant la mobilisation, les ouvriers font marche arrière. « Notre but est de trouver des tracés de faible impact, tempère un agent de concertation d'EDF. Nous allons rouver une solution. » En urgence, une réunion est fixée à la mairie trois heures plus tard. Elus, membres de la commune et RTE renégocient le tracé.



JOUARS-PONTCHARTRAIN, HIER. Les riverains du hameau de Chennevières se sont mobilisés contre le passage de la ligne à haute tension devant chez eux. Au terme d'une longue négociation, ils ont obtenu gain de cause. (LP/B.L.)

« Ce dossier a été mal suivi, se défend péniblement devant les riverains François Vencent, adjoint au

maire (SE) chargé de l'urbanisme. Nous n'avons jamais souhaité le passage par Chennevières. » « Alors

pourquoi n'avez-vous pas réagi ? » l'interpelle un habitant. Les discussions reprennent dans l'après-midi. Vers 18 heures, soulagement.

« Un cafouillage de toutes parts »

MONIQUE BUCHER, conseillère municipale

DÉCLARÉ d'utilité publique, le tracé de la ligne à haute tension à Jouars-Pontchartrain est décidé dès 2003.

Début 2005, une commission d'enquête menée par la préfecture déconseille néanmoins le passage de la ligne à haute tension à proximité des habitations du hameau de Chennevières, « compte tenu des

questions en suspens sur les conséquences pour la santé des enfants ». Le RTE (Réseau transport électricité) propose aux exploitants agricoles de la commune d'utiliser leurs terrains. Ceux-ci refusent. Deux années s'écoulent.

En avril 2007, la mairie est informée du tracé définitif retenu par la préfecture, sans en avertir les habi-

tants. Courant octobre, les riverains de Chennevières apprennent le début des travaux devant leur porte... en lisant des panneaux.

« C'est un cafouillage de toutes parts, commente Monique Bucher, conseillère municipale. Heureusement que les habitants étaient là. »

B.L.

« Les travaux sont bloqués à Chennevières », annonce Michel Attard, président de l'association REI (Respectons l'environnement à Pontchartrain). Le tracé devrait passer par des champs de céréales situés derrière les habitations. Mais Alain et Michel Renard, les exploitants agricoles, font monter les enchères. Le RTE devra payer une somme importante pour enfouir la ligne au milieu des champs de céréales. « Si nous n'avions pas été là ce matin ? Que se serait-il passé ? », s'interroge Michel Attard.

BÉRANGÈRE LEPETIT